



## Extrait du registre des délibérations

**Du Conseil Municipal  
De la Commune d'EMBRUN**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-210500468-20250626-2025111-DE

Accusé certifié exécutoire

**Séance du 26 Juin 2025**

Réception par le préfet : 01/07/2025

Délibération n° **2025-111 R**  
Objet : **Convention relative à la participation financière régionale pour l'utilisation des équipements sportifs municipaux par le lycée Honoré Romane et le lycée Professionnel Alpes et Durance pour l'année scolaire 2024/2025.**

L'an deux mille vingt-cinq, le Vingt Six Juin à 18h00,  
Le conseil municipal de la commune d'EMBRUN,  
Légalement convoqué le Treize Juin deux mille vingt-cinq à la Salle de la Manutention,  
Sous la présidence de Madame Chantal EYMEOUD, Le Maire,  
Secrétaire de séance : Madame Ouria BLANCHET, à l'unanimité  
Nombre de membres en exercice : 29  
Nombre de membres présents : 19  
Nombre de votants : 29

### **Présents :**

Madame Chantal EYMEOUD, Monsieur Marc AUDIER, Monsieur Christian PARPILLON, Monsieur Franck BERNARD-BRUNEL, Madame Marie-Claude RYCKEBUSCH-LOZZA, Madame Audrey CEARD, Madame Ouria BLANCHET, Monsieur Bernard FANTI, Monsieur Jean Claude DOU, Monsieur Vincent ESMIEU, Monsieur Gérard MARCELLIN, Monsieur Denis GRAS, Monsieur Alexandre DIDIER, Monsieur Christian GUENEAU, Madame Barbara GASQUET, Madame Annick BOUSSIÈRE, Monsieur Robert PELLISSIER, Monsieur Olivier LEFRANCOIS, Monsieur Jean Louis RIFFAUD

### **Représentés :**

Madame Zoïa DEPEILLE donne pouvoir à Madame Chantal EYMEOUD  
Monsieur Christian COULOUMY donne pouvoir à Monsieur Marc AUDIER  
Madame Wiebke SILVE donne pouvoir à Monsieur Christian PARPILLON  
Madame Jehanne MARROU donne pouvoir à Madame Audrey CEARD  
Madame Valérie BARTHELON donne pouvoir à Monsieur Franck BERNARD-BRUNEL  
Madame Nathalie BERNARD donne pouvoir à Marie-Claude RYCKEBUSCH-LOZZA  
Monsieur Patrice RENOUF donne pouvoir à Madame Ouria BLANCHET  
Madame Claire SARDY donne pouvoir à Monsieur Alexandre DIDIER  
Madame Véronique CONSTANS donne pouvoir à Monsieur Olivier LEFRANCOIS  
Monsieur Pierre BRUYAT donne pouvoir à Monsieur Robert PELLISSIER

-----

Madame le Maire indique au Conseil Municipal que l'utilisation des équipements sportifs communaux par le lycée H. Romane et le lycée Professionnel Alpes et Durance fait l'objet d'une convention relative à la participation financière régionale pour l'utilisation des équipements sportifs municipaux par ces établissements pour chaque année scolaire.

Les tarifs horaires par équipement communal sont les suivants :

- 18.66 € : Stade
- 13.99 € : Gymnase et assimilés

Madame le Maire entendu,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Vu l'examen par le comité consultatif des sports du 19 mai 2025,

- **Approuve** la convention à intervenir entre la Région et la commune,
- **Fixe** le coût horaire par équipement communal de la façon suivante :  
18.66 € : Stade  
13.99 € : Gymnase et assimilés
- **Indique** que la participation du Conseil Régional est prévue au budget
- **Autorise** Madame le Maire à signer la convention.

Fait à Embrun,  
Le 30 Juin 2025  
Madame Le Maire  
Chantal EYMEOUD

